



# ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

## Bibliothèques communales

Question écrite n° 48652

### Texte de la question

M. Jean-Louis Masson attire l'attention de M. le ministre de la culture sur le fait qu'il a souligné à juste titre et a de nombreuses reprises, la nécessité de préserver un pluralisme dans les bibliothèques, notamment en ce qui concerne le choix des achats de livres ou des abonnements de journaux. Il prend acte de la « croisade » engagée par le ministre pour éviter que certaines municipalités de droite excluent les livres ou journaux de gauche. Il lui semble cependant que cette « croisade » pour le pluralisme serait plus convaincante si elle n'était pas à sens unique. Il lui semble regrettable qu'au nom du pluralisme le ministre de la culture n'ait pas témoigné du même souci à l'égard de municipalités de gauche dont les bibliothèques refusent délibérément d'acheter des ouvrages émanant d'auteurs de droite ou de souscrire des abonnements à des journaux ne partageant pas leur point de vue. En ce qui concerne certaines municipalités qui étaient de gauche jusqu'en 1995 et qui sont actuellement dirigées par un maire Front national, le ministère de la culture s'est ainsi scandalisé de ce que des abonnements au journal L'Humanité ou au journal Libération aient été remplacés par des abonnements au journal Minute ou au journal Présent. Il souhaiterait qu'il lui indique s'il ne pense pas qu'il aurait été préférable que le ministre de la culture s'indigne autant de ce que ces bibliothèques avant 1995 avaient refusé de s'abonner à des journaux de droite tels que Présent ou Minute que de ce qu'après 1995 il y ait eu un retour de balancier conduisant à l'abandon d'abonnements au journal L'Humanité ou au journal Libération.

### Données clés

**Auteur :** [M. Masson Jean-Louis](#)

**Circonscription :** - RPR

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 48652

**Rubrique :** Bibliothèques

**Ministère interrogé :** culture

**Ministère attributaire :** culture

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 24 février 1997, page 896